



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 06 MARS 2024

DÉLIBÉRATION  
N°2024-03-DEL-048

OBJET :

**RESILIATION DU  
MARCHÉ 2023MF05,  
LOT N°1,  
FOURNITURE DE  
MOBILIER SCOLAIRE  
ET PERISCOLAIRE**

RAPPORTEUR :  
**Mme Françoise  
POIRRIER**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRESENTS/REPRESENTES:  
33

NOMBRE DE VOTANTS: 33

**Le 06 mars 2024 à 20H00**, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 27 FEVRIER 2024.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS : Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Madame Valérie LENORMAND, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Hakan KARACIGER, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Paméla BUQUET-MAIRE, Madame Amandine BENOIST, Madame Frédérique MAHER, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT, Madame Fabienne TANTI.

ONT DONNÉ POUVOIR : Madame Anne LAPORTE donne pouvoir à Madame Sophie KERIGNARD, Madame Christèle DIDIERJEAN donne pouvoir à Monsieur Gil GOMES, Monsieur Marc FONTAINE donne pouvoir à Madame Amandine BENOIST, Monsieur Julien SAUVÉ donne pouvoir à Monsieur Cédric AOUN, Monsieur Christophe MARGAT donne pouvoir à Monsieur Gilles GAILLARD

EXCUSÉ(S): 0

ABSENT(S): 0



**OBJET : RESILIATION DU MARCHE 2023MF05, LOT N°1, FOURNITURE DE MOBILIER SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-1 et suivants,

VU le Code de la Commande publique,

VU la délibération n°2023-03-DEL-184 du 29 mars 2023, qui a chargé le Maire d'engager la procédure de passation d'un accord-cadre pour la fourniture de mobilier scolaire, périscolaire et de petite enfance,

VU la décision n°2023-09-DEC-280 du 8 septembre 2023, le Maire a conclu un marché à bons de commandes mono-attributaire pour la fourniture de mobilier scolaire et périscolaire, LOT N°1 avec la société SANOISE DE MOBILIERS S.A.S,

**CONSIDERANT** que suite aux différentes modifications de retrait de délégation de compétences de Monsieur le Maire, en 2023, une erreur matérielle s'est malheureusement glissée dans la rédaction de la délibération du 05 avril 2023 susvisé,

**CONSIDERANT** qu'il convient de résilier le LOT n°1 du marché de fourniture de mobilier scolaire et périscolaire dont le prestataire est la société SANOISE DE MOBILIERS S.A.S,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à l'**unanimité**,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : D'APPROUVER** la résiliation du LOT n°1 du marché de fourniture de mobilier scolaire et périscolaire dont le prestataire est la société SANOISE DE MOBILIERS S.A.S.

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la résiliation ainsi que tout acte relatif à cette résiliation qui sera notifié à la société SANOISE DE MBILIERS S.A.S, titulaire du LOT n°1.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN

La secrétaire de séance,

Françoise POIRRIER

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Clément*

*- Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>*

Accusé de réception en préfecture  
048-2800624ecv2024-03-DEL-048-DE  
Date de réception préfecture : 12/03/2024